

La portance des sols va retarder la mise à l'herbe

10-mars-24



Station automatique météo-France	Somme des températures en °C (Base 01/02)	Somme des températures au 10 mars 2023 (Base 01/02)	Moyenne somme des températures au 03 mars sur les 5 dernières années (Base 01/02)	Précipitations la semaine dernière (du 4 février au 10 mars)	Niveau de remplissage des Réserves Utiles des Sols
AUBUSSON	268	168	231	14,2	95%
AUZANCES	256	162	227	19,2	95%
BENEVENT	276	212	273	24,2	97%
BONNAT	301	-	-	16,6	98%
BOURGANEUF	264	201	262	27	97%
BOUSSAC	287	172	246	13,6	96%
CHAMBONCHARD	285	186	244	12,6	93%
CROCQ	240	-	-	26,3	97%
DUN LE PALESTEL	296	-	-	21,6	98%
FELLETIN	253	189	248	16,2	96%
GENOUILLAC	303	190	257	16,2	97%
GENTIOUX	204	156	197	31,9	97%
GUERET - ST LAURENT	287	-	-	13	97%
LA COURTINE	207	136	185	20,4	96%
LA SOUTERRAINE	288	217	283	20,2	97%
LUPERSAT	264	-	-	21,9	96%
PONTARION	274	-	-	22,8	97%
SAINT LOUP	283	186	259	12,2	95%

Mise à l'herbe : à partir de 300°C pour les bovins allaitants et 250°C pour les vaches laitières et les ovins

Cette semaine le cumul de températures atteint **250°C** dans tout le département excepté le Plateau de Millevaches, ce niveau permettrait la mise à l'herbe des **ovins** et des **vaches laitières**.

La zone Nord du département atteint **300°C** (la zone située aux alentours de Bonnat et de Genouillac) ce qui permettrait de commencer à ressortir les **bovins allaitants**.

Malheureusement, les sols actuellement saturés d'eau ne permettent pas le pâturage dans de bonnes conditions.

Le test du « coup de talon » permet de déterminer si la parcelle possède une portance suffisante pour être pâturé. Si la marque laissée fait plus de 5cm le sol n'est pas suffisamment portant.

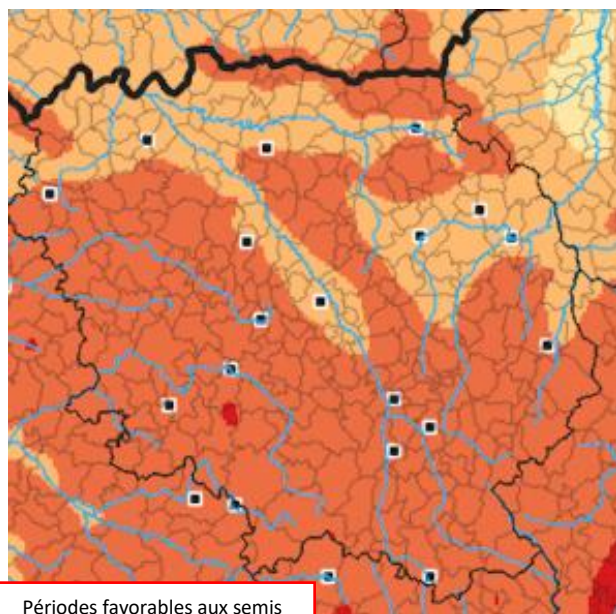


Le semis des prairies au printemps

Les conditions caniculaires d'août-septembre ont obligé les éleveurs à différer les semis de prairie notamment ceux des longues durées.

L'implantation de prairie au printemps est une technique tout à fait adaptée dans notre région, elle présente comme avantage de favoriser l'installation des **légumineuses** et comme inconvénient de **limiter le rendement** en première exploitation si elle se réalise en sol nu. *(Sinon il est possible d'installer une prairie sous couvert d'une avoine de printemps par exemple dans de bonnes conditions)*

Le semis de prairie de printemps doit se faire dans de bonnes conditions climatiques, c'est-à-dire qu'il faut **viser un créneau de 5 jours sans précipitations avant le semis.**



Périodes favorables aux semis des prairies de printemps
Climat-type 2000

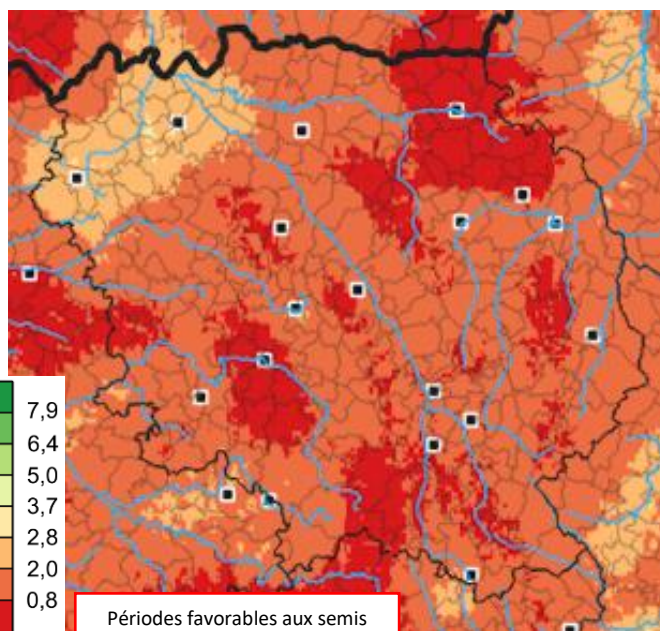
La carte de gauche nous montre le **climat-type actuel** (climat-type 2000, issu des résultats du programme AP3C). On constate donc qu'en Creuse il y a **1 à 3 périodes** où l'on observe **des conditions climatiques suffisantes** pour réaliser le semis de sa prairie au printemps.

1 période = 1 créneau de 5 jours sans précipitations avant le semis (durant le mois de Mars)

Globalement, la majorité de la Creuse présente aujourd'hui **3 périodes favorables** aux semis des prairies de printemps, **soit un total de 15 jours** pour réaliser les semis convenablement.

La carte de droite nous montre le **climat-type 2050**. Il n'y aura qu'en moyenne **1 à 2 périodes favorables** aux semis de prairies de printemps, **soit 5 à 10 jours** pour réaliser ses semis.

Le printemps est une déjà une période avec un **pic de travail** important. D'ici 2050, les **créneaux d'intervention** sur les prairies vont **diminuer**. Ces pics vont **s'intensifier**. Il est donc primordial de repenser son **organisation** de travail, d'être très **réactif** et **d'anticiper le pilotage** de ses prairies en général.



Périodes favorables aux semis des prairies de printemps
Climat-type 2050